



Païement du loyer en retard (récurent)

Par **freebike**, le **20/05/2015** à **17:02**

Bonjour à tous

J'ai un locataire qui me paye son loyer non pas en début de mois comme le prévoit le bail qu'il a signé mais en fin de mois (a sa paye dit il). Après plusieurs relances en allant taper à sa porte ou par téléphone ou sms, il ne veut rien savoir.

Sachant qu'aujourd'hui il n'y a plus qu'un seul mois de dépôt de garantie, j'ai peur qu'il parte un jour sans prévenir et sans payer le dernier mois. Que puis je faire pour le forcer à payer en début de mois ?

Merci de votre aide

Par **cocotte1003**, le **20/05/2015** à **19:51**

Bonjour, du moment qu'il paie, vous ne pouvez rien faire à part le rappeler à ses obligations par LRAR, cordialement

Par **Lag0**, le **20/05/2015** à **21:54**

Bonjour,

En revanche, c'est un motif légitime et sérieux pour donner congé à l'échéance du bail.

Par **freebike**, le **21/05/2015** à **05:31**

L'échéance du bail est dans deux ans.

Vraiment aucun moyen de pression? (lui téléphoner tous les jours, prévenir la CAF, prévenir le garant,) comment font les agence dans ce cas?